

# Formation AgroImpact : accompagner les exploitant-e-s dans l'élaboration d'un plan d'action

Programme de primes climat aux produits agricoles

La journée est réalisée en partenariat avec l'association AgroImpact. Le cours de formation matin) est obligatoire pour les personnes devant faire l'habilitation. Une rencontre et un échange d'expériences de la plateforme de conseil climat a lieu l'après-midi.

La participation à la formation (matin) est une exigence de base pour les conseiller-ère-s qui élaboreront des plans d'action dans le cadre du programme « Primes climat aux produits agricoles », à destination des agriculteur-trice-s engagé-e-s dans la démarche AgroImpact.

**Date:** Mercredi 19 novembre 2025

Lieu: CNAV - conseil & formation, Rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier, Tél. 032 889 36 40

Salle de conférence du 2e étage

**Responsables:** Pascal Python, AGRIDEA (<u>pascal.python@agridea.ch</u>)

**N° du cours :** 25.345

**Objectifs:** Les participant-e-s:

- identifient le fonctionnement de la plateforme AgroImpact;
- reconnaissent les principaux leviers d'action pour améliorer les indicateurs climatiques;
- <u>acquièrent</u> les informations et les ressources nécessaires pour réaliser des plans d'action ClimaCert;
- partagent leurs expériences de conseil et <u>échangent sur</u> les problématiques rencontrées avec les agriculteur-trice-s lors de la réalisation et de la mise en œuvre des plans d'action (**plateforme de conseil climat**: après-midi).

**Méthodes :** Exposés, discussion, échanges, boite à outils.

**Public:** Conseiller-ère-s actif-ve-s dans le programme primes climat d'AgroImpact.





### Mercredi 19 novembre 2025

| 8h30           | Accueil, café, croissants   |
|----------------|---|
| 9h00           | Bienvenue, introduction, objectifs du cours<br>Pascal Python, AGRIDEA   |
| 9h10           | <ul> <li>AgroImpact</li> <li>Programme « Primes climat »</li> <li>Étapes de la démarche pour l'agriculteur-trice</li> <li>Fonctionnement de la plateforme AgroImpact</li> <li>Méthode de calcul de la prime climat</li> <li>Téo Lemaitre, AgroImpact</li> </ul>   |
| 9h40           | Outils d'évaluation de l'empreinte carbone  |
| 31140          | <ul> <li>Aperçu des outils d'évaluation autorisés dans<br/>AgroImpact</li> <li>Méthode HEPIA pour le potentiel de séquestration<br/>des sols</li> </ul> Pascal Python, AGRIDEA ; Ivanoé Koog, Earthworm   |
| 10h10          | Pause   |
| 10h30          | <ul> <li>Leviers d'action et plan d'action</li> <li>Rendu ClimaCert</li> <li>Buts du plan d'action</li> <li>Détails, choix et impacts des leviers d'action</li> <li>Élaboration d'un plan d'action</li> <li>Aperçu des outils et ressources pour réaliser un plan d'action</li> <li>Pascal Python, AGRIDEA; Téo Lemaitre, AgroImpact; Ivanoé Koog, Earthworm</li> </ul> |
| 12h10          | Clôture et évaluation   |
| 12h15          | Repas de midi   |
|                | Rencontre de la plateforme de conseil climat  |
| 13h30          | Bienvenue, introduction et déroulement  Validation des objectifs et attentes de la plateforme Pascal Python, AGRIDEA Téo Lemaitre, AgroImpact ; Ivanoé Koog, Earthworm  |
| 13h40          | <ul> <li>Échanges sur les problématiques rencontrées pour réaliser des plans d'action</li> <li>De l'élaboration à la mise en œuvre du plan d'action par l'agriculteur-trice : obstacles, suivi du plan et ajustements</li> <li>Échanges</li> </ul>  |
| 15h00          | Pause   |
| 15h15          | Partage sur l'identification de leviers fins et exemples concrets  Témoignages  Échanges  |
| 16h35<br>16h45 | Clôture et évaluation<br>Pascal Python, AGRIDEA   |

# **Informations pratiques**

#### **Tarif du cours**

Tarif unique

- CHF 150.- / jour
- Après-midi gratuit : rencontre de la plateforme conseil climat

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) qui se montent à CHF 60.— sont comprises dans le tarif du cours.

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

#### **Inscription:**

25.345

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur <a href="https://www.agridea.ch/termes-et-conditions">www.agridea.ch/termes-et-conditions</a>

## Délai d'inscription

Mercredi 12 novembre 2025

#### **Informations**

+41 021 619 44 06 cours@agridea.ch

## Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.— sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

AGRIDEA 2